Delai pour établir un acte de partage et une convention de divorc

Par Tat79		

Bonjour

Nos avocats ont depuis le 2 septembre tous les documents nécessaires pour établir l'acte de partage et la convention de divorce. A partir de quand puis-je espérer que tout soit rédigé.

J'ai signé un compromis de vente et ma demande de prêt est pour le moment bloqué car j'attends l'acte de partage. Merci.

Cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,

C'est votre avocat qui a la réponse...

Il serait présomptueux de répondre ici à sa place.